
Adresse de la société des Amis de la Constitution de 1793 d'Agen (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des Amis de la Constitution de 1793 d'Agen (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 198;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19751_t1_0198_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

rons pas de nom, parce que ce seroit rapeler tous les crimes. Ils ont beau s'agiter dans tous sens, ils ont beau se couvrir de tous les masques, ils ont beau à l'exemple de leur maître invoquer sans cesse la probité, la vertu et la justice, ils ne nous tromperont pas, nous savons que leur probité est la dilapidation, leur vertu, l'immoralité, leur justice, l'assassinat.

En vain ces vils stypendiaires de Pitt et de Cobourg, chercheront-ils en nous parlant de nos droits, a nous rammener à l'esclavage par l'anarchie. Nous connoissons leur tactique, nous la déjouerons invariablement attachés à la convention, la société populaire de Grenade n'oppose à toutes leurs manœuvres, que ce cri si cher à tous les bons français : Vive la Convention. Et ce cri qui fait palir les tirans coalisés, ce cri, qui retentit dans toute la République, étouffera les vociférations liberticides de cette tourbe de conspirateurs, d'intrigants, de fripons et d'anarchistes.

Continués, représentans, a tenir d'une main ferme, les rênes du gouvernement; déployés contre tous les ennemis du peuple cette énergie qui a sauvé la République dans les immortelles journées des 9 et 10 thermidor; demeurés à votre poste jusqu'à l'achèvement de la Révolution; maintenus dans toute sa force le gouvernement révolutionnaire; frappés sans ménagement ces êtres immoraux, ces vampires publics, ces oppresseurs du peuple, qui ne s'agiteront tant que pour parvenir à étouffer les cris qui s'élèvent de toute part contre leur tyrannie et leurs dilapidations. Investis de la toute puissance nationale, continués à la faire respecter, ne permettez point qu'aucune autorité particulière, qu'aucune réunion annoncent impunément la prétention de rivaliser avec vous de pouvoir, pour nous constamment soumis à lui, nous ne dépasserons jamais la ligne qu'elle nous a tracé. Nous savons qu'une fraction du peuple, n'est point le peuple, qu'à vous seuls appartient le droit d'exprimer la volonté nationale, parce que vous seuls en avés reçu le mandat du peuple entier, aussi serait-ce à vous seuls que nous nous rallierons constamment comme au seul centre de la puissance et de la volonté générale.

Sentinelles de la Révolution, nous en surveillerons tous les ennemis, nous entretiendrons dans nos murs, nous propagerons dans nos campagnes, l'amour sacré de la liberté et de l'égalité; persuadés que le gouvernement républicain proscrie tous les vices, et appelle toutes les vertus, nous dénoncerons tous les vices, nous applaudirons à toutes les vertus. Enfin, fidélité, amour, soumission pour la Convention et pour les lois. Respect pour les personnes et pour les propriétés. Telle sera toujours la devise de notre société populaire de Grenade. Vive la République, vive la Convention.

Fait le 27 vendémiaire, 3^{ème} année républicaine.

*Suivent 49 signatures
et la mention*

« une infinité d'autres membres présens à la séance n'ont point signé comme illettrés ».

c

[Les citoyens composant la société des Amis de la Constitution de 1793, séante à Agen, Agen, le 10 brumaire an III] (46)

Citoyens représentans,

Nous venions de vous transmettre individuellement dans notre adresse du (47) les sentimens dont nous n'avons cessé d'être pénétrés envers la représentation nationale, nous venions de vous féliciter sur le triomphe glorieux que vous avés remporté le 9 thermidor sur la plus dangereuse des tyrannies, nous vous invitons à nous faire jouir promptement des fruits de cette nouvelle victoire, lorsque par votre adresse au peuple français, nous avons appris que nos vœux étoient déjà remplis, et que votre sagesse assuroit pour jamais son bonheur sur les bases des vertus et des principes républicains.

Conservez, Citoyens Représentans, cette énergie salutaire qui vous a fait triompher si souvent, et de la rage des rois et des factions criminelles qu'ils ont suscitées dans votre sein. Comprimez par la sévérité des loix, tous ceux qui dans leur folle espérance osent former encore des projets liberticides, et nos braves défenseurs animés par votre exemple, achèveront de disperser les lâches satellites de la tyrannie, tandis que nous réunirons nos efforts pour terrasser les ennemis de l'intérieur de quelque masque qu'ils se couvrent.

Salut et fraternité.

Suivent 173 signatures.

d

[La commune de La Bruyère à la Convention nationale, s.l.n.d.] (48)

Citoyens représentans,

La municipalité de La Bruyère (ex-Cuverville), voit avec la plus entière satisfaction que tous les complots, tous les pièges que nous tendent les ennemis, tant intérieurs qu'extérieurs, de la République sont toujours découverts par les soins et les peines que vous nous donnez. Elle applaudit avec transport aux mesures sages et prudentes que vous employés pour y parvenir, la municipalité ne peut que vous féliciter sur les principes renfermés dans votre adresse au peuple français, de même que de l'énergie que vous déployés dans toutes vos opérations depuis le 10 thermidor.

Ce ne sont point, citoyens représentans, des orateurs qui vous parlent, ce sont de bons paysans, francs, républicains, qui jusqu'à ce jour, guidés par l'amour de leur patrie, se sont toujours fait un devoir sacré de mettre vos lois à exécution, Si dans certains instants la parole ne

(46) C 328 (2), pl. 1456, p. 8.

(47) En blanc dans le texte.

(48) C 328 (2), pl. 1456, p. 9.